

Expression libre de la majorité

C'est dans un contexte budgétaire contraint que notre mandat s'est engagé. Mais nous sommes obligés de rappeler que la campagne électorale s'est faite sans connaissance des réductions drastiques des crédits de l'Etat alloués aux collectivités locales. Nous avons donc dû nous adapter et adopter une stratégie plus limitative des projets et actions que nous souhaitons mettre en œuvre.

Le budget de la commune a perdu 700 000 € de dotations de l'Etat depuis les annonces faites au mois de mai 2014, après les élections municipales (plus d'1,2 millions d'euros en cumulé). De plus, les différentes réformes, que ce soit en matière de fiscalité ou d'aides aux actions sociales, ont grandement limité les marges de manœuvre de la commune. De ces faits, les recettes perçues de la CAF ou sur les taxes foncières ont également diminué. Nous avons su, là encore, nous adapter pour maintenir la qualité de nos services publics.

Malgré cela, la situation financière de la commune demeure saine : un taux d'endettement proche de zéro, une capacité d'investissement toujours élevée, une maîtrise des dépenses de fonctionnement. C'est aussi cela qu'il faut mettre au cré-

dit de nos actions, en favorisant, chaque fois que possible, des solutions internes ou, lorsque cela ne l'est pas, de faire travailler des entreprises locales ou régionales.

Néanmoins, nous sommes inquiets par les annonces faites par le nouveau gouvernement et par les intentions prévues par le projet de loi de finances pour 2018, en cours de débat au parlement. Nous devons nous méfier des effets d'annonce qui, sous garantie de pouvoir d'achat, vont limiter les collectivités dans leurs libres choix budgétaires et fiscaux.

Aujourd'hui, c'est la taxe additionnelle aux droits de mutation perçue par la commune sur chacune des ventes immobilières qui permet aux recettes communales de rester dynamiques. Vous comprendrez donc très vite les limites d'un tel système puisque c'est une taxe qui ne dépend pas des choix communaux, mais de la loi de l'offre et de la demande. Tant que notre commune reste attractive, nous pourrions maintenir des projets et notre capacité à investir. C'est aussi cela que nous devons prendre en compte pour faire coexister développement urbain et bien vivre à Saint-Jean.

Expression des groupes d'opposition

Du nouveau dans l'opposition municipale...

Nous prenons acte de la démission de Philippe Ecarot de son mandat de conseiller municipal et lui souhaitons bonne chance dans sa nouvelle vie familiale. Malgré cela, la principale force d'opposition municipale continue son activité en attendant les prochaines échéances et nous avons le plaisir d'accueillir un nouveau membre, Frédéric SOL.

Notre opposition sera plus participative : propositions d'actions à la majorité municipale, soutien de changements attendus par nos concitoyens comme l'extension des transports en commun....

Bien sur la priorité de nos actions et engagements, reste la commune et ses habitants, dans le cadre et en partenariat avec Toulouse-métropole.

Notre liste reste constituée de personnes issues de différents horizons, associations de quartier, sportives, société civile, parents d'élèves et sympathisants de partis politiques. Bien sûr elle n'est pas et n'a jamais été apolitique car tous nos actes sont le reflet de nos idées.

Mais nos différences font notre richesse et nous permettent d'être sans étiquette unique affichée mais résolument dans l'opposition municipale.

Bonnes fêtes de fin d'année !

LES ÉLUS DE MIEUX VIVRE À SAINT-JEAN :

Marianne MIKHAILOFF, Patrick DURANDET, Catherine FLORES, Christine LE FLAHAT, Frédéric SOL.

Nos concitoyens sont confrontés au quotidien à une urbanisation démesurée qui impacte Toulouse et la métropole.

Ce phénomène a pour conséquence une régression de la qualité de vie dans notre commune du fait des nuisances inhérentes à la circulation automobile ayant un impact direct sur l'environnement.

À un second niveau, les services et structures demeurent insuffisants car ils ne peuvent absorber, sans conséquences négatives pour notre commune, 15 000 logements nouveaux construits chaque année et à répartir sur Toulouse et sa métropole.

Conscients de ces difficultés, les Saint-Jeannaises et Saint-Jeannais peuvent compter sur notre détermination à demeurer vigilants afin de ne pas subir cet état de fait.

VOS INTERLOCUTEURS DE « REUSSIR SAINT-JEAN ENSEMBLE »

Pierre SAULNIER : saulnier.pierre31@orange.fr et Franck CHRISTMANN, Conseillers Municipaux.